



	- Peut être amené à exercer temporairement dans les établissements relevant du service public hospitalier. (Art 3 délibération 96-136 APF), sous réserve de volontariat.
--	--

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	<b>CADRE D’EMPLOI : PRATICIEN HOSPITALIER</b>
16	<b>DIPLOMES REQUIS :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d’État de docteur en médecine ;</li> <li>- Diplôme d’études spécialisées (DES) d’anesthésie-réanimation ou Certificat d’études spécialisées (CES) d’anesthésie et réanimation ou Diplôme d’études spécialisées (DES) d’anesthésie et de réanimation chirurgicale ;</li> <li>- Diplôme d’études spécialisées complémentaires (DESC) de réanimation médicale ;</li> <li>- Titre(s) ou diplôme(s) permettant l’exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en anesthésie-réanimation sur le territoire français.</li> </ul>

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Anesthésie-réanimation polyvalente, enfant et adulte ;			X
	- Posséder toutes qualités professionnelles et humaines relatives à l’exercice médical dans sa spécialité ;			X
	- Maîtriser les techniques, procédures et bonnes pratiques liées à son domaine d'activités ;			X
	- Être apte à organiser et animer une équipe : motiver, former, informer ;		X	
	- Maîtriser les outils bureautiques ;		X	
	- Connaître et maîtriser la culture, les langues, les techniques et les coutumes locales dans son domaine d'activité ;	X		
	- Savoir faire preuve d'intégrité éthique et respecter la déontologie ;			X
	- Faire preuve de disponibilité ;		X	
	- Être apte à travailler en équipe ; avoir l'esprit d'équipe ;			X
	- Maîtriser les techniques de management ;		X	
	- Respecter la confidentialité et le secret professionnel, faire preuve de discrétion.			X

18	<b>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistanat, clinicat, ou expérience professionnelle de 2 ans minimum ;</li> <li>- Maîtrise des gestes techniques cités au § 13 ;</li> <li>- Polyvalence : toute anesthésie-réanimation, enfant et adulte ;</li> <li>- Expérience en réanimation pédiatrique ;</li> <li>- Expérience en assistance extracorporelle (ECMO, ECLS).</li> </ul>
----	--

19	<b>FORMATION D’ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS-400, DMP Web</b>
----	---

20	<b>DUREE D’AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.</b>
----	---

Le chef de service

L’agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :